



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 24 février 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

210 contrôles routiers du 16 au 22 février 2015 : 441 infractions

Entre le lundi 16 et le dimanche 24 février 2015, les forces de l'ordre ont mis en place 210 contrôles routiers qui ont permis de relever 441 infractions sur les routes ardéchoises.

235 excès de vitesse ont été constatés ainsi que 19 alcoolémies.

13 permis de conduire ont été retirés et 26 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr